

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 11-12

Artikel: Le varroa maîtrisé grâce à une procédure systématique
Autor: Ebener, Anja
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

produit phytosanitaire. La recherche souvent compliquée du responsable des dégâts relève de la responsabilité de l'apiculteur, de l'association apicole ou du canton. Même si le responsable ne peut pas être identifié, annoncer le cas au SSA reste toutefois important. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut prouver officiellement que certains produits phytosanitaires nuisent aux abeilles. C'est en outre la seule possibilité d'intervenir sur ce thème auprès de l'Office fédéral de l'agriculture.

Plus d'informations via la hotline 0800 274 274 ou sur www.apiservice.ch/aidememoire:

3.1.1. Feuille de protocole d'intoxication d'abeilles

3.1.2. Aide-mémoire Intoxication d'abeilles

Le varroa maîtrisé grâce à une procédure systématique

Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), anja.ebener@apiservice.ch

Perdre des colonies à cause d'une varroase (prolifération excessive de varroas) n'est pas une fatalité. Grâce à une action systématique selon le concept antivarroa du Service sanitaire apicole (SSA), l'infestation peut presque toujours être maintenue en dessous de la limite dommageable. Le concept s'appuie sur les connaissances scientifiques du Centre de recherche apicole (CRA) mis à disposition de tous les intéressés dans des aide-mémoire très pratiques.

La santé des abeilles mellifères dépend de nombreux facteurs. Comme le montre l'enquête sur les pertes hivernales réalisée par le VDRB sur mandat d'apisuisse, le résultat dépend très fortement de l'infestation de varroas dans les colonies. Raison pour laquelle l'une des tâches essentielles de chaque apiculteur est de garder cet acarien sous contrôle.

Informations contextuelles

Le varroa s'est installé et rapidement répandu en Suisse dans les années 1980. De nos jours, il n'existe plus de colonies exemptes de varroas. Le ravageur se nourrit d'hémolymphe (sang d'abeille) et se reproduit uniquement dans des cellules de couvain operculées de l'abeille mellifère où l'acarien est aussitôt fécondé. Le varroa est notamment porteur des deux virus les plus dangereux pour les abeilles (virus des ailes déformées pour l'un et virus de la paralysie des abeilles pour



Varroa sur la puppe d'une cellule ouverte. (Photo: ©apiservice)

l'autre). Les deux virus peuvent se reproduire aussi bien dans l'acarien que dans l'abeille. Des colonies non traitées contre le varroa meurent généralement dans un laps de temps d'une à deux années.

Compte tenu de la dangerosité du ravageur, la recherche est très poussée dans ce domaine. Par le biais de ses essais, le Centre de recherche apicole (CRA) s'efforce d'obtenir des améliorations à court, moyen et long terme.

Les connaissances acquises par le CRA sont continuellement intégrées dans le travail du SSA et par conséquent aussi dans les aide-mémoire. De cette manière, les outils de travail enregistrés sur www.apiservice.ch/aidememoire correspondent en tout temps à l'état actuel des connaissances scientifiques.

Horizon temporel	Objectif	Projets en cours
A court terme	Amélioration des méthodes existantes de lutte	Traitements estivaux avec méthode optimisée d'arrêt de ponte/du rayon-piège Essai d'acide oxalique en été Traitement estival à l'acide formique dans de petites ruches (dans le cadre du test pratique du concept d'exploitation)
A moyen terme	Recherche de nouveaux produits biologiques de lutte	Essai avec des substances actives naturelles toxiques pour les acariens
A long terme	Abeilles résistantes	Déterminer des critères pour la sélection d'abeilles tolérant le varroa/comprendre les mécanismes de tolérance au varroa Vérifier les chances de survie de colonies ayant une reine tolérante au varroa importée de l'étranger.

Tableau 1 : recherche du CRA dans le domaine du varroa.

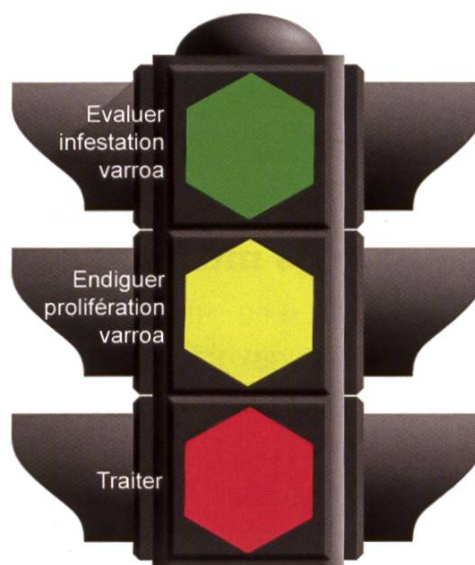
◆ Lutte contre l'acarien

Des colonies non traitées contre le varroa sont vouées à disparaître. Ce n'est pas par hasard que le concept varroa du SSA compte parmi les éléments les plus importants du concept d'exploitation.

A l'heure actuelle, sont indispensables :

- 2 traitements estivaux à l'acide formique
- 1 traitement hivernal à l'acide oxalique

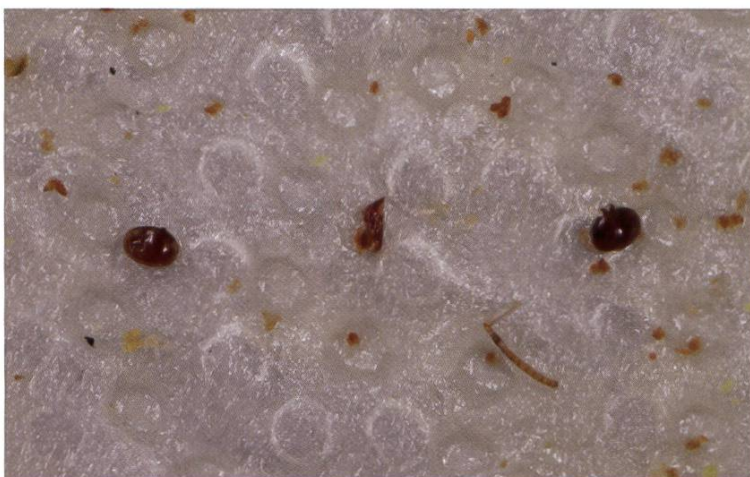
Le SSA et le CRA se distancient clairement de l'utilisation de varroacides chimico-synthétiques parce qu'ils engendrent des résistances et qu'ils ne font que renforcer inutilement l'acarien ; mais aussi parce



Seul celui qui applique les trois types de mesures maîtrise le varroa. (Photo : @apiservice)

qu'ils laissent des résidus dans la cire d'abeilles, ce qui, à long terme, menace la santé des abeilles. Le Thymol n'est que peu recommandé car il n'est pas assez efficace en cas de forte infestation de varroas.

Un arrêt de ponte ou la méthode du rayon-piège peut également être utilisé en lieu et place du premier traitement estival. Des aide-mémoire abordent aussi ce sujet. Jusqu'à ce que de nouvelles



Varroas sur du papier ménager imbibé d'huile. (Photo : @apiservice)

connaissances scientifiques soient disponibles, les deux méthodes ne remplacent pas le deuxième traitement estival à l'acide formique. Il doit dans tous les cas être effectué.

Les points les plus importants au sujet du traitement hivernal sont mentionnés dans un article séparé d'Emil Breitenmoser.

◆ Compter les varroas morts

Au moins des contrôles ponctuels d'infestation et éventuellement d'autres mesures sont nécessaires pour pouvoir réagir à temps à une augmentation soudaine d'infestations de varroas.

Moments de contrôle nécessaires au minimum	Limite critique de chute de varroas morts	Mesure
Fin mai	Si plus de 3 acariens par jour	Effectuer immédiatement un traitement d'urgence
Fin juin	Si plus de 10 acariens par jour	Effectuer immédiatement un traitement d'urgence
Contrôle du résultat après traitement hivernal	Si plus de 500 acariens dans les 3 semaines suivantes	Effectuer un 2 ^e traitement hivernal (attention : pas de second traitement par dégouttement)

Tableau 2 : contrôles-varroas servant d'alerte en cas d'infestation excessive de varroas.

◆ Endiguer la prolifération de varroas par des mesures supplémentaires

Entre-temps, il ne suffit plus de limiter les travaux apicoles aux traitements (estivaux, hivernaux et éventuellement d'urgence). Des travaux supplémentaires sont indispensables pour réduire l'infestation de varroas. En font partie la formation systématique de jeunes colonies, achevée par un traitement à l'acide oxalique, et une découpe répétée du couvain de mâles.



Colonie trop fortement infestée de varroas pour être sauvée. (Photo : ©Thiago Costa Guimil)

Parenthèse concernant l'hyperthermie

Abeilles et couvain s'accommodent mieux de températures plus élevées que les varroas. L'hyperthermie exploite cet état de fait et réduit le nombre d'acariens par un traitement thermique. Ce qui n'empêche toutefois pas le couvain de subir des dégâts. Les résultats actuels des recherches ne permettent pas d'exclure des effets négatifs de l'hyperthermie sur les abeilles qui éclosent après ce traitement.



Couvain de mâles découpé. (Photo : @apiservice)

Le SSA et le CRA considèrent l'hyperthermie comme une alternative envisageable au traitement d'urgence mais pas en remplacement des traitements estivaux et hivernaux basés sur l'acide. En raison d'absence de résultats de tests et d'études, l'hyperthermie n'est actuellement pas recommandée. Parmi les appareils disponibles dans le commerce, les plus efficaces sont ceux qui ne traitent que le couvain (sans abeilles). Le Varroa Controller est momentanément celui qui a fait l'objet du plus grand nombre de tests.

Documents utiles

Concept varroa et aide-mémoire y relatifs sur www.apiservice.ch/varroaF.

Liste de recommandation des préparations apicoles sur www.apiservice.ch/preparations_recommandees.

L'équipe du Service sanitaire apicole vous conseille en outre volontiers sur la hotline-conseil gratuite 0800 274 274 ou par courriel à info@apiservice.ch.

Traitement hivernal antivarroa

**Emil Breitenmoser, conseiller régional en Suisse orientale,
Service sanitaire apicole (SSA), emil.breitenmoser@apiservice.ch**

A l'heure actuelle, le concept de traitement antivarroa recommandé par le SSA est la référence en la matière. Le traitement hivernal offre la dernière possibilité de réduire à un minimum l'infestation de varroas avant la prochaine saison apicole. Il contribue ainsi au développement sain de la colonie au cours de la nouvelle année.

Durant la période sans couvain, suivant la situation géographique et généralement en novembre ou décembre, il est temps d'appliquer le traitement hivernal sur les colonies d'abeilles. Il est